

Pour y voir plus clair dans  
votre évolution professionnelle,  
contactez directement  
l'organisme près  
de chez vous

Conseil en évolution professionnelle  
3 adresses

➔ **Mission locale Vendée Atlantique**

34 rue de la Ville  
85100 LES SABLES D'OLONNE

➔ **Mission locale**

26 bd Viaud Grand Marais  
85300 CHALLANS

➔ **Centre Ouest Formation**

Zone industrielle du Soleil levant  
Route de La Roche  
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE - GIVRAND

**0 800 717 351** (appel gratuit depuis un téléphone fixe)

[cep-ouestvendee@cibc85.fr](mailto:cep-ouestvendee@cibc85.fr)

Le réseau de conseil en évolution professionnelle est mis en place à l'initiative de la Région des Pays de la Loire et de la Copire (Commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi) avec l'appui du Fongecif.

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

Avez-vous  
toutes les clés  
pour évoluer  
professionnellement ?



La Région met à  
disposition de tous  
les salariés un service de  
**CONSEIL EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**  
gratuit et confidentiel  
Consultez-le !

Photo : iStockbyre

# Vous êtes en réflexion, en attente ou déjà en démarche par rapport à **VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ?**

 **CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**



## ➤ **Ils témoignent**

« Je suis responsable de rayon au sein d'un supermarché. J'étais démotivée et lassée de mon travail. J'ai d'abord cru qu'il fallait que je change de travail, mais en rencontrant un conseiller en évolution professionnelle, je me suis rendue compte qu'il fallait surtout que je change d'entreprise ! Aujourd'hui, je suis toujours dans la grande distribution mais j'ai changé de magasin et de responsable. J'ai retrouvé le goût à mon travail. Et dire que j'ai failli tout arrêter... »

*Géraldine B., responsable de rayon, 34 ans*

« Bien que salarié en poste, j'ai voulu tester ma candidature sur le marché du travail. A l'heure des réseaux sociaux et des candidatures sur internet, j'étais dépassé pour réaliser mon CV. Alors, j'ai pris contact avec une conseillère en évolution professionnelle qui m'a aidé dans mes démarches. »

*Didier R., technicien, 42 ans*

« Je travaille dans une petite structure. Dans quelques mois, mon employeur va prendre sa retraite. Pour l'instant, il n'y a pas de repreneur. Je ne savais pas ce que j'allais devenir. J'ai pris contact avec un conseiller en évolution professionnelle qui m'a permis de faire le point sur la situation. »

*Denise P., secrétaire comptable, 51 ans*



## ➤ **Conseil en évolution professionnelle : mode d'emploi**

Ce service est adapté à votre cas particulier. Il se déroule en deux temps :

- 1 Un entretien initial** téléphonique ou en face-à-face (environ 15 minutes). Il permet de clarifier votre situation et de reformuler votre demande, soit pour répondre immédiatement à vos interrogations, soit pour vous orienter vers l'entretien de suivi.
- 2 Un ou plusieurs entretiens de suivi** (environ 45 minutes). En face-à-face avec un conseiller, pour approfondir votre demande et vous faire avancer dans votre projet. À l'issue de ces entretiens, une synthèse écrite et confidentielle vous sera remise.

**Service gratuit et confidentiel**